

## Certificat de conformité du Contrôle de la Production en Usine EN 1090-1 : février 2012

*Délivré conformément au Règlement Produits de Construction – 305/2011 du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2011. Il a été établi que le produit de construction :*

### Kits de construction à ossature en acier

Mis sur le marché par : **WALTEFAUGLE**  
24 Route de Champlitte  
70180 DAMPIERRE-SUR-SALON

Et fabriqué dans l'usine : **DAMPIERRE-SUR-SALON (70)**

est soumis par le fabricant aux essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit ainsi qu'au contrôle de la production en usine ; l'organisme notifié CTICM a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances des **kits de construction à ossature en acier** mis sur le marché en tant que produits de construction, décrites dans l'annexe ZA de la norme de référence **EN 1090-1 : février 2012** pour le système 2+, sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites dans cette norme.


Ce certificat fut délivré pour la première fois le **25/04/2017** et demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative.

Référence de la gamme : la description de la gamme est donnée en annexe du présent certificat.

Ce certificat permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage :

Émission du présent certificat, Saint Aubin, le **25 avril 2017**

**CE**  
**1166**



Directeur certification  
Patrick Le Chaffotec

**Numéro du certificat**  
**1166 – CPR – 0230**

La présente annexe accompagne le certificat de conformité au marquage CE numéro :

**1166 – CPR – 0230**

Délivré à :

**WALTEFAUGLE**  
24 Route de Champlitte  
70180 DAMPIERRE-SUR SALON

Elle définit les **champs couverts** par ce certificat :

- Classe d'exécution EXC1 à EXC3 selon la norme NF EN 1090-2+A1 : octobre 2011
- Les performances sont déclarées pour l'exigence fondamentale n°1 - Résistance mécanique et stabilité (définie dans l'annexe I du Règlement (UE) n°305/2011)
- Structure en acier pour bâtiments agricoles, industriels et commerciaux – toute portée
- Les éléments peuvent être soudés ou boulonnés
- Matériaux de base : acier de nuance S235 à S355 inclus suivant les normes NF EN 10025-2, NF EN 10025-3, NF EN 10025-4, NF EN 10025-5, NF EN 10025-6, NF EN 10210-1, NF EN 10219-1.
- Exigences de qualité en soudage par fusion des matériaux métalliques conforme à l'EN ISO 3834-2
- Coordinateur en soudage : M. Sebastien GILOT
- Le traitement de protection anticorrosion est réalisé suivant les normes :
  - EN 12944 par système de peinture
  - EN ISO 1461 par galvanisation à chaud

**CE**  
**1166**

Visa

